

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Métiers de l'Agriculture

Public :

Apprenant souhaitant développer ses compétences comme ouvrier agricole polyvalent liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- organiser son travail,
- utiliser des matériels et engins,
- entretenir des bâtiments, matériels et engins,
- protéger les cultures,
- communiquer avec les acteurs de l'entreprise,
- réaliser des opérations liées à l'irrigation automatisée ou non le cas échéant.

Conditions d'admission, pré requis :

- Avoir fini le cycle du collège.
- Entre 15 ans et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

2 ans.

800 heures de formation en centre.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques (pour la plupart doubles actifs) ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque apprenti par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : un atelier mécanique, une exploitation agricole en grandes cultures de 95 hectares, un espace soudure, un plateau de conduite d'engins, un simulateur de conduite TENSTAR,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- Accès PMR.

Contenu de la formation :

MODULES GENERAUX :

- français,
- histoire-géographie,
- anglais,
- éducation socioculturelle,
- mathématiques,
- informatique,
- sciences économiques, sociales et de gestion,
- éducation physique et sportive,
- physique-chimie.

MODULES PROFESSIONNELS :

- sciences et techniques des agroéquipements,
- sciences et techniques professionnelles,
- formation à la conduite,
- module d'initiative professionnelle,
- retour sur expérience,
- pluridisciplinarité.

Dispositif d'évaluation de l'action :

L'examen comporte 7 épreuves obligatoires (CCF).

Validation du diplôme :

Le diplôme est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC selon son âge.
Nous consulter.

Débouchés :

Ouvrier(ère) agricole.

Poursuite de formation possible :

Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole, BP responsable d'entreprise agricole, différents Certificats de Spécialisation en rapport avec le domaine d'expertise.

Contact :

Matthieu DELSAUX, coordinateur de la formation : matthieu.delsaux@educagri.fr

Secrétariat : audrey.descelles@educagri.fr – tel : 03 21 60 73 17

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité d'hébergement en internat.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite aux examens de la session précédente :

100% pour la session 2024.

Taux de d'insertion de la session précédente :

100% pour la promotion sortante en 2024.

Taux de satisfaction de la session précédente :

94.1 %

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38855/>

Échéance le 31-12-2028

Certificateur : ministère de l'agriculture